

une constitution délicate, ainsi que celles qui ont été ou qui sont malades. On devra aussi rejeter les poulettes à plumes ternes à tête maigre et allongée ; enfin celles qui ne sont pas vives et alertes.

Un second triage, pratiqué comme le précédent, devra être fait en plaçant les poulettes en quartier d'hiver. Dès cette époque, on pratiquera la sélection des pondeuses au moyen de nids à trappe. Voici comment on procédera : Le poulailler est garni de nids à trappe, c'est-à-dire de nids d'où la poule une fois entrée ne peut sortir. De plus, chaque poule porte à la patte une bande numérotée. Lorsque l'on retire une poule du nid, on inscrit le numéro de la poule sur un registre "ad hoc". L'on connaît ainsi la ponte de chaque poule, et sa valeur comme pondeuse.

L'été suivant, ordinairement vers le mois de juillet, on fera le choix des meilleurs pondeuses et des plus beaux sujets mâles. Les pondeuses devront au moins avoir produit une moyenne de 100 œufs, sans quoi elles devront être envoyées à la boucherie.

Celles trouvées dignes de repeupler le troupeau suivront un régime spécial pour la période de la mue. (Voir "Rations durant l'été." Page 26.)

Pour la production des œufs, les poulettes sont plus avantageuses que les vieilles poules. Le troupeau conservé pour la reproduction sera nourri de façon à être entretenu dans un bon état de santé, c'est-à-dire ni trop gras, ni trop maigre, et ce, sans stimuler la ponte. Cependant, il peut être un peu poussé à la production des œufs, mais toujours au moyen d'une nourriture appropriée, et par de bons soins. Les produits vendus pour stimuler la ponte sont généralement bons seulement à enrichir ceux qui les vendent. Les produits chimiques ne sauraient être d'une utilité pratique que dans le cas où l'on veut obtenir d'une poule le plus grand nombre d'œufs possible, avant de la vendre pour la boucherie.

Ne donnez jamais de ces poudres aux poules dont les œufs sont destinés à l'incubation.